

Secours préhospitaliers

Nouvelle base d'ambulances 24/24 à Fiesch et rajout d'une ambulance de nuit à Gampel-Steg

Suite à la procédure de consultation lancée en mai dernier, le Conseil d'Etat a décidé la mise en service d'une nouvelle base d'ambulances 24h/24 à Fiesch en remplacement de celle de Münster, ainsi que l'exploitation 24h/24 de l'ambulance de Gampel-Steg.



S'agissant d'une nouvelle base d'ambulances pour Fiesch, un appel d'offres a été publié. Au final, cette nouvelle base sera exploitée par le service z-zerzuben AG à partir du 1^{er} janvier 2023.

Dans l'attente de la mise en œuvre de la nouvelle base d'ambulances à Fiesch, le dispositif transitoire actuel est maintenu, soit une ambulance 24h/24 à Münster et une ambulance de nuit à Bitsch.

Ce seront donc plus de 800 interventions annuelles qui vont être réalisées par cette ambulance 24h/24 à Fiesch, offrant ainsi à la population régionale une amélioration des délais de prise en charge.

Pour Gampel-Steg, le dispositif de jour déjà existant est complété par une ambulance de nuit dès le 1^{er} janvier 2023 par le service z-zerzuben AG. Dans ce cas également, les délais de réponse vont être considérablement réduits pour environ 250 interventions annuelles de 19h à 7h.

L'OCVS réalisant un monitoring annuel du dispositif pré-hospitalier, il sera possible de mesurer l'impact positif de ces ajustements en 2024 sur l'analyse de l'exercice 2023.

Personnes de contact :

Dr Jean-Marc Bellagamba
Directeur OCVS
079 707 16 88

Stephan Zeller
Adjoint du directeur et chef du service des finances OCVS
079 488 55 39